

DEMANDE DE DISPENSE PARTIELLE D'ETUDES

pour une entrée en 2019/2020

à retourner au service de la scolarité le **23 février 2019 au plus tard** par **wetransfer** uniquement à l'attention de :
inscription@versailles.archi.fr

IMPORTANT : Cette procédure ne concerne pas les admissions en 1^{ère} année du cycle Licence et ne peut pas se cumuler avec une candidature faite, dans ce cas, sur ParcoursSup

Nom : _____
Prénom : _____ Date de naissance : [] [] [] / [] [] [] / [] [] [] [] []
Nationalité : _____ Sexe : F M
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Mail : _____

DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR OBTENU OU EN COURS D'OBTENTION

Diplôme : _____
Option : _____
Etablissement, ville, pays : _____
Durée totale du cursus pour l'obtention de ce diplôme : _____ à obtenir en 2019 (si oui cocher) ou obtenu en : [] [] [] [] []

AUTRE DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DEJA OBTENU

Diplôme : _____
Option : _____
Etablissement, ville, pays : _____
Durée totale du cursus pour l'obtention de ce diplôme : _____ obtenu en : [] [] [] [] []

BACCALAUREAT OU EQUIVALENT

Diplôme : _____
Option : _____
Etablissement, ville, pays : _____ obtenu en : [] [] [] [] []

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- 1 unique fichier pdf contenant :
- un curriculum vitae
 - une lettre de motivation (1 page A4 uniquement)
 - la copie du ou des diplômes de l'enseignement supérieur déjà obtenus
 - la copie du baccalauréat ou titre équivalent
 - les relevés détaillés des notes du bac et de l'enseignement supérieur
- 1 portfolio (fichier pdf) comprenant 6 à 10 pages maximum au format A4, à l'exclusion de tout autre support.
- le règlement des frais de dossier de 37 € (voir page 2)

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

Candidature

Télécharger et retourner le dossier complété à l'école par mail uniquement au plus tard le 23 février 2019.

Les candidats doivent s'acquitter d'un droit de traitement de leur dossier de 37 € (sauf les candidats boursiers, sur justificatif).

Admissibilité sur dossier

Les candidatures sont évaluées par les enseignants de la commission de validation des études. Cette dernière sélectionne les candidats qu'elle souhaite recevoir en entretien.

Admission sur entretien

Lors d'un entretien de 15 minutes, au sein de l'école, **le samedi 11 mai 2019**, un jury pluridisciplinaire, composé d'enseignants, évalue la capacité et la motivation du candidat à intégrer l'ENSA-V en cours d'études.

Seuls les candidats résidant hors de France métropolitaine peuvent effectuer l'entretien à distance.

Inscriptions

Courant juillet 2019.

FRAIS DE TRAITEMENT DU DOSSIER

Règlement des droits de traitement du dossier de 37 € ⁽¹⁾ (arrêté du 30 août 2018) exclusivement par :

Virement sur le compte de l'ENSA-V en précisant dans le libellé le nom et le prénom du candidat



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
10071	78000	00001003968	18

Domiciliation
TPVERSAILLES

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1780	0000	0010	0396	818	

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE AGENCE COMPTABLE ECOLE NATION.
SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
5 AVE DE SCEAUX BP 20674
78006 VERSAILLES CEDEX

Les dossiers de candidature ne seront valides qu'accompagnés du paiement. Ce paiement ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement

⁽¹⁾ je suis exonéré si je suis boursier du CROUS en 2018/2019, je joins alors copie de ma notification de bourse 2018/2019

SIGNATURE

Fait à _____

(Signature du candidat)

Le _____